



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE THUN-SAINT-AMAND

Séance du Vendredi 24 Mars 2023

DEL N° 015/2023

Date de convocation

15 Mars 2023

Date d'affichage

15 Mars 2023

Nombre de conseillers :

En exercice :	15
Présents :	11
Pouvoirs :	2
Votants :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an deux mil vingt-trois le vendredi 24 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BROQUET, Maire,

Présents :

BROQUET Jean-Noël	GARCIA Christiane	BOURDON Philippe
PINOY Jacques	JOLY Denis	CHABANE Michel
GÉNOS Cathy	VINCKIER Annick	CORREA Emmanuel
BLOIS Olivier	COLLINET Patricia	MARIE Emilie
TAQUET Sabine	BENIT Marie-Agnès	COURTECUISSÉ Charles

Absents excusés ayant donné procuration :

COLLINET Patricia (Pouvoir donné à TAQUET Sabine), MARIE Emilie (Pouvoir donné à GÉNOS Cathy)

Absents excusés :

Néant

Absents non excusés :

CHABANE Michel, CORREA Emmanuel

Secrétaire de séance :

BOURDON Philippe

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REHABILITATION ET L'EXTENSION DE LA SALLE DES FETES JEAN-STABLINSKI ET DU PARKING

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'existence du dispositif de financement 2023 dans le cadre d'aide aux villages et bourgs du département du Nord,

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut n°D22118 en date du 27 juin 2022 relative à la mise en place d'une dotation de ruralité destinée aux 40 communes de moins de 5000 habitants, destinée à soutenir les programmes d'investissement communaux sur le mandat,

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut n°D21082 en date du 12 avril 2021 relative à la mise en place de fonds de concours aux communes membres sur la période 2021-2027 pour le financement d'équipements structurants,

Vu les dossiers réalisés dans ce cadre par les services,

Et sur proposition de Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire,

Propose :

De procéder à la réhabilitation de la salle des fêtes Jean STABLINSKI située 1 rue Jean Baptiste LEBAS. Le bâtiment, de 1935, était à la base une salle de classe et un préau.

En 1980, les 2 parties précitées ont été transformées en salle polyvalente.

En 2007, la salle polyvalente qui sert également de cantine pour l'école a fait l'objet d'une amélioration avec la rénovation de la cuisine, la création d'une zone de stockage du matériel, de la mise aux normes de l'électricité, du chauffage et la création d'une extraction.

Aucuns travaux n'ont été réalisés sur la toiture et l'isolation et une réhabilitation avec un but d'avoir un espace mieux adapté à nos besoins doit permettre de réduire les pertes énergétiques de ce bâtiment.

Aujourd'hui, les travaux de rénovation de notre salle consisteront :

- Pour la salle : un agrandissement de 60 m² avec la suppression des piliers centraux ;
- Pour la toiture : le remplacement de la toiture en amiante, de la charpente et des descentes d'eaux pluviales ;
- La réfection des façades :
 - Pour la façade avant, une réfection en bardage bois et le remplacement des châssis ;
 - Pour la façade située à l'arrière, une réfection en bardage bois ainsi que les châssis ;
- A l'extérieur :
 - La réalisation d'un préau sur la partie arrière de la salle ;
 - La création d'un local pour les centres de loisirs.

Dans la continuité de l'opération de procéder à la réfection du parking qui dessert la salle, mais aussi le groupe scolaire et la médiathèque.

Les travaux auront pour objet :

- La réfection de la totalité de l'espace d'aire de stationnement ;
- La création de **41** places de stationnement, dont **3** places PMR ;
- La mise en place de fourreaux pour l'installation future de deux bornes électriques et un fourreau pour l'alimentation d'un véhicule PMR;
- La création d'un espace sécurisé et d'un abri pour les vélos ;
- La végétalisation des espaces non dédiés aux véhicules avec notamment la plantation de **10** arbres de moyenne tige.

Le montant des travaux proposés se monte à **771 250,00 € H.T.** soit **925 500,00 T.T.C.**

Pour financer cette opération, Monsieur le Maire propose de solliciter les financements suivants :

- **Le Département du Nord** dans le cadre du dispositif de l'**Aide aux Villages et Bourgs** pour un montant de **300 000,00 €** représentant **38,8979 %** du projet,
- **La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut** dans le cadre des dispositifs suivants :
 - **La dotation de ruralité destinée à soutenir les projets d'investissement** pour un montant de **200 000,00 €** représentant **25,9319%** du projet,
 - **Le fonds de concours des communes membres** pour un montant de **117 000,00 €** représentant **15,1702 %** du projet.

Soit un total de subventions de **617 000,00 €** représentant **80,00 %** taux maximum de subvention autorisé.

Présente :

Les dossiers établis par les services ainsi que le plan de financement prévisionnel de l'opération.

Demande :

Au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet de demande de subvention pour la réhabilitation et l'extension de la salle des fêtes Jean-STABLINSKI et du parking ;
- **Approuve** Le plan de financement repris en annexe ;
- **Approuve** les dossiers de demandes de subventions élaborés par les services,
- **Sollicite** le Département du Nord au titre de l'A.D.V.B. à hauteur de **40.00 %** pour un montant de **300 000,00 €** limité à **300 000,00 €** représentant **38,8979 %** du projet ;
- **Sollicite** la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut dans le cadre de la dotation de ruralité destinée à soutenir les projets d'investissement à hauteur de **30.00 %** pour un montant de **200 000,00 €** limité à **200 000,00 €** représentant **25,9319 %** du projet;
- **Sollicite** la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut dans le cadre du dispositif des Fonds de Concours aux Communes Membres, pour un montant de **117 000,00 €** représentant **17,1702 %** du projet;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents et à prendre tous les actes relatifs à ce dossier ;
- **CHARGER** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur Christian POIRET, Président du Département du NORD, Monsieur Aymeric ROBIN, Président de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, aux services de Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes en charge de l'exercice du contrôle de légalité et à Monsieur le Trésorier de Saint-Amand-les-Eaux.

Fait les jours mois et an susdits



Le Maire


J.N. BROQUET



PLAN DE FINANCEMENT

REHABILITATION ET EXTENSION DE LA SALLE DES FETES JEAN STABLINSKY ET DU PARKING

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Dépenses	En HT	En TTC
Réhabilitation et extension de la salle des fêtes Jean STABLINSKI	551 250,00 €	661 500,00 €
Parking	220 000,00 €	264 000,00 €
Total	771 250,00 €	925 500,00 €

Recettes	Taux	En T.T.C.	% de l'opération
Département – Aide Départementale Villages et Bourgs	40%	300 000,00 €	38,8979%
Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut - Dotation de ruralité - 30% du reste à charge déduction faite du FCTVA - dans la limite des 200 000,00 €	30%	200 000,00 €	25,9319%
Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut - Fonds de concours - 50% du reste à charge déduction faite du FCTVA dans la limite des 80% de subvention Limité à 80% de subvention	15,1702%	117 000,00 €	15,1702%
FCTVA 16,404% du T.T.C.		151 819,02 €	
Commune de Thun-Saint-Amand		156 680,98 €	80,0000%
Total		925 500,00 €	

Fait à Thun-Saint-Amand, le lundi 27 Mars 2023

Le Maire,

Jean-Noël BROQUET



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Thun-Saint-Amant
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL0152023
Objet :	DEL 015/2023 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REHABILITATION ET L'EXTENSION DE LA SALLE DES FETES JEAN-STABLINSKI ET DU PARKING
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-24 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215905944-20230324-DEL0152023-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215905944-20230324-DEL0152023-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : deliberation 0152023 demande de subvention pour la r_habilitation de la salle des fetes jean stablinski et du parking.pdf Nom métier : 99_DE-059-215905944-20230324-DEL0152023-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	213.9 Ko
Annexe (Plan de financement relatif à une demande de fonds de concours ou de financement) Nom original : deliberation 0152023 PLAN DE FINANCEMENT demande de subvention pour la r_habilitation de la salle des fetes jean stablinski et du parking.pdf Nom métier : 75_PL-059-215905944-20230324-DEL0152023-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	80.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
------	------	---------

Posté	28 mars 2023 à 10h26min38s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 mars 2023 à 10h26min41s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 mars 2023 à 10h29min48s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 mars 2023 à 10h34min54s	Reçu par le MI le 2023-03-28